



PARLONS DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

La population âgée de 70 ans et plus est 4 à 5 fois plus concernée par les risques d'incendie. En appliquant quelques recommandations simples, vous pouvez réduire le risque d'incendie chez les personnes chères à votre cœur. Il est important de les sensibiliser sur la sécurité incendie, d'identifier les risques à leur domicile et de réfléchir avec elles sur les moyens de réduire ces risques.

Voici les points à aborder pendant la discussion:

- La sécurité incendie lors de la préparation des repas
- Comment utiliser les appareils électriques en toute sécurité
- Alarmes et issues de secours
- Comment éteindre un incendie
- Bougies et cigarettes

Si vous êtes un ami ou un parent, cette liste des principales mesures de prévention des incendies vous est destinée.

Mesures à prendre en tant qu'ami ou parent:

- Installation d'un dispositif de sécurité sur la cuisinière
- Nettoyage du filtre de la hotte
- Test du niveau sonore de l'alarme incendie dans tout le domicile
- Vérification de la présence d'un extincteur et de son utilisation par les résidents
- Vérification des bonnes pratiques concernant le tabac
- Vérification de la distance entre rideaux, torchons, journaux et meubles et les radiateurs électriques
- Élimination des chandeliers, lampes décoratives dangereuses et bougeoirs instables

Pour en savoir plus la protection incendie à l'intention des personnes âgées, rendez-vous sur sikkerhverdag.no



L'information sur la protection incendie est un des éléments du programme d'information anti-incendie « Alt vi kan mot brann » (Tous unis contre les incendies), mis en place jusqu'en 2020. Le programme réunit les organismes suivants : Directoire de la protection civile, Autorités locales de sécurité électrique (Det lokale eltilsyn), Association norvégienne de protection contre les incendies, Norvège Finance, Forum norvégien sur l'information Incendie (Branninformasjonsforum), Association des ramoneurs de Norvège (Feiermesternes landsforening), Association norvégienne des pompiers, Registre des sociétés compétentes (sakkyndige selskaper) et le NELFO. Ce groupement est dirigé par DSB. Les casernes de pompiers locales, les services de ramonage et les autorités de supervision électrique dans tout le pays sont responsables de la mise en place du programme au niveau local.

Attention à la cuisinière

Les cuisinières sont la première cause des incendies domestiques. Il est facile d'oublier une casserole sur le feu ou de s'endormir pendant la cuisson. Expliquez qu'il est primordial de surveiller les poêles et les casseroles pendant la cuisson.

Essayez d'identifier les situations à risque. Pouvez-vous suggérer d'autres moyens de cuisson ? Vérifiez en outre qu'un dispositif de sécurité est installé sur la cuisinière. Ce dispositif coupe automatiquement la cuisinière si l'une des plaques dépasse une température donnée. Il évite de brûler les casseroles si le liquide s'évapore ou en cas de surchauffe prolongée et, d'une manière générale, dans toutes les situations susceptibles de provoquer un incendie.

Les gants de cuisine, les torchons, les journaux et autres objets proches des cuisinières peuvent rapidement prendre feu, et ce feu peut se répandre rapidement. Les flammes qui atteignent une hotte non nettoyée se répandront encore plus vite. Abordez le sujet de l'environnement proche de la cuisinière, qui doit être rangé et propre.

Pouvez-vous envisager d'autres solutions de rangement autour de la cuisinière ? Il est conseillé de demander aux visiteurs de vérifier la hotte et de la nettoyer si nécessaire.

Vérifiez les appareils électriques

La cuisinière est le premier suspect en cas d'incendie domestique, mais d'autres appareils ménagers électriques peuvent s'avérer dangereux s'ils ne sont pas utilisés correctement. Vérifiez que le résident utilise des radiateurs ou d'autres appareils électriques en respectant les consignes de sécurité. Les radiateurs électriques mobiles ou muraux recouverts ou poussiéreux sont susceptibles de s'enflammer.

Les appareils dont la consommation dépasse 1000 W ne doivent pas être branchés sur des rallonges. En effet, les rallonges ont une capacité limitée ; elles peuvent donc chauffer et provoquer un incendie.

Testez l'alarme anti-incendie

En étant averti en temps utile, il est plus facile de se sauver. Vérifier que le logement est équipé d'une ou plusieurs alarmes et qu'elles fonctionnent correctement. Effectuez un test pour vérifier que le résident entend l'alarme, même depuis sa chambre. Ce test doit être effectué une fois par mois et la batterie remplacée chaque année.

Vérifiez que le résident sait par quelle issue il doit sortir en cas d'alarme. Il n'est pas inutile d'effectuer un exercice d'incendie pour vérifier que la procédure est bien comprise.

Le résident arrive-t-il à soulever l'extincteur ?

Le résident sait-il quoi faire en cas de détection d'un incendie ? Il est important d'en parler afin de vérifier qu'il réagira de façon appropriée. Vérifiez la présence d'un extincteur et vérifiez que le résident sait s'en servir. Chaque logement doit disposer d'un dispositif d'extinction d'incendie sous la forme d'un tuyau d'incendie ou d'un extincteur. Si l'extincteur est trop lourd, pensez à le compléter par une couverture anti-feu ou un extincteur en aérosol. Mais n'oubliez que le plus important est de sortir de son logement.

Évitez les flammes nues

Beaucoup de chandeliers et ornements sont conçus pour recevoir des bougies, mais ils peuvent rapidement devenir de petites sources d'incendie. Expliquez les dangers posés par les bougies, en particulier si elles sont placées près de matières inflammables. Les bougies peuvent être avantageusement remplacées par des lampes de table à piles.

Attention aux cigarettes allumées ou mal éteintes

Les cigarettes allumées constituent un risque d'incendie important. Si vous connaissez des personnes âgées qui fument, interrogez-les sur leurs habitudes. Conseillez-leur de modifier ces dernières pour réduire les risques d'incendie. Par exemple, en ne fumant qu'à l'extérieur, elles seraient beaucoup moins exposées qu'en fumant à l'intérieur (salon ou même chambre). Une couverture anti-feu peut se révéler une solution efficace dans le cas de départ de feu provoqué par une cigarette mal éteinte.